

S'avoir s'informer sur un bien immobilier

Formation courte

Peu de personnes savent que les renseignements concernant la propriété d'un bien immobilier sont publics et accessibles. Ils figurent en effet dans deux types de fichiers : les matrices cadastrales et les états hypothécaires. Encore faut-il savoir exploiter ce type de documents...

Parfois complexes, ou encore volumineuses, les informations d'un état hypothécaire ne sont pas directement utilisables. La problématique communément rencontrée est donc la difficulté à comprendre les informations inscrites, à retrouver celles qui sont valides, ou encore, « où chercher quoi ? ».



REF. 002 03

NIVEAU : initiation

PUBLIC CONCERNÉ ↓

Tout public

Agent chargé des acquisitions foncières, de la négociation sur le terrain ou de la rédaction d'un acte devant être publié ; agent chargé de faire des recherches sur le patrimoine

COMPÉTENCES VISÉES ↓

Acquérir les connaissances de base juridiques et pratiques indispensables afin de passer du stade de l'Estimation à l'expertise

PRÉREQUIS ↓

Aucun

OBJECTIFS ↓

Connaître l'organisation des services de publicité foncière et du "cadastre" ; Savoir remplir une demande de renseignements et une demande de documents ; Décoder le contenu de ces documents et en tirer les renseignements importants

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT ↓

Apports théoriques, illustration par l'exemple ; Etude de cas pratiques ; Echanges d'expériences professionnelles

Séances de formation en salle ; Support théorique remis aux stagiaires ; Exposé théorique sur vidéoprojecteur ; Illustration par l'exemple ; Etudes de cas concrets

La formation sera assurée par Mme THEUIL, formatrice certifiée ICPF&PSI

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET/OU SUIVI ↓

Questionnaire sur l'atteinte des objectifs, de la qualité de la formation et de l'intervenant

Feuille de présence émargée par les stagiaires par demi-journée ; Attestation de suivi

QCM – Etudes de cas corrigées par le formateur - Mises en situation

DURÉE : 7h (1 jour)

Coût : 700 €

CONTACT : +33 6 33 94 24 84

COURRIEL : contact@themainformations.com



Petit-déjeuner d'accueil et repas du midi offerts

PROGRAMME DE FORMATION

1/ "Le Cadastre", désormais Centre des impôts fonciers

- Quelles missions pour le Centre des impôts fonciers ?
- Tour d'horizon sur la documentation cadastrale ;
- La diffusion des données cadastrales

Etudes de documents

Découverte du site cadastre.gouv.fr

2/ Le Service de Publicité Foncière

- Quelles missions pour le Service de publicité foncière ?
- Tour d'horizon sur le fichier immobilier ;
- Les demandes de renseignements et de documents
- Comment décoder le contenu des réponses ?

Examen de fiches immobilières

3/ Cas pratique : Exercice de synthèse
